



# AVIS PUBLIC

## AVIS DE PROMULGATION RÈGLEMENT NUMÉRO 733

Avis est par les présentes donné que lors de la séance ordinaire tenue le 5<sup>e</sup> jour du mois de juin 2017, le conseil de la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel a adopté le règlement numéro 733 intitulé « Règlement d'emprunt concernant le programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ 2014-2018) ».

Procédure effectuée pour l'adoption du règlement :

Avis de motion	4 août 2015
Adoption du règlement numéro 733	5 juin 2017
Journée d'enregistrement	N/A
Approbation par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire	28 juillet 2017

Ledit règlement est déposé à mon bureau à l'hôtel de ville où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouvertures. Ledit règlement entrera en vigueur selon la Loi.

Donné à Notre-Dame-du-Mont-Carmel ce 2 août 2017.

---

Danny Roy, directeur général et secrétaire-trésorier